



Bulletin d'informations

Année 2008, Numéro 9

Janvier 2008

Edito

Bonne année, bonne santé. Ces vœux, pour être tardifs n'en sont pas moins sincères, ils s'adressent à tous, à vos familles, à vos proches pour que 2008 vous apporte le meilleurs et plus encore au plan personnel comme au plan professionnel et pour que cette nouvelle année soit, collectivement, profitable et bénéfique à notre communauté.

2007 aura été une année laborieuse marquée par l'aboutissement de certains projets engagés de longue date, la poursuite d'autres en voie d'achèvement et l'évocation de nouvelles perspectives à l'aune de nos ressources. Une étude prospective de notre situation financière avec l'aide de l'agence des Maires, sans nous exonérer de la poursuite d'une gestion prudente, nous a permis d'abonder de 50.000 € le budget « voirie » pour mettre en place un programme de maintenance des voies communautaires raisonnable et suffisant pour les dix années à venir.

En matière de développement économique, les deux zones d'activité sont opérationnelles. Celle de Cuq Toulza a fait l'objet d'une étude d'impact nécessaire et préalable à l'augmentation de la Surface Hors Œuvre Net et son règlement intérieur a été modifié de façon à répondre à la fois aux besoins des entreprises et à la vocation de « service » assignée à la zone. Deux lots sont couverts par une promesse de vente et les travaux de construction devraient commencer cette année, le troisième a été remis à la vent après la défection de « Sols et Eaux ». A Puylaurens, l'installation du nouvel abattoir est en cours et son ouverture prévue à l'automne. Les travaux de finition de la ZA sont programmés avant l'été, et l'achèvement de la déviation va donner une plus grande visibilité à la zone et faciliter sa promotion.

La mise en place du « service public d'assainissement non collectif » a marqué la concrétisation des études poursuivies depuis plus de deux ans en matière de protection de l'environnement. Un marché a été confiée à Véolia Eau qui agit comme prestataire sur la base d'un contrat de quatre ans avec pour objectif de recenser l'ensemble des installations, d'en effectuer le contrôle et de certifier la conformité des installations nouvelles. Les opérations de contrôle ont commencé dans les communes disposant d'un « schéma d'assainissement », elles s'étendront à l'ensemble de la Communauté en 2008. L'instauration d'une redevance, décidée par le Conseil et payée en quatre annuité sur la base de 14,50 €/an, a suscité quelques contestations malgré les réunions d'information qui ont été organisées dans toutes les communes pour en expliquer les raisons. L'information se poursuivra de façon à éviter la naissance d'un contentieux inutile et désagréable.

Le financement de la crèche de Cuq Toulza a finalement été bouclé grâce à l'attribution de la subvention de l'Etat qui nous avait été refusé en 2006 et à la dotation du Conseil Général. Le permis de construire, déposé en octobre, a été attribué et les appels d'offre lancés en décembre. La réalisation de l'ouvrage est encore soumise à des ajustements imposés par les prix du marché, elle devrait être achevée à la fin de l'année.

La Communauté s'est enrichie d'une nouvelle Commune, Roquevidal, qui l'a officiellement rejointe le 1^{er} janvier. Maurens — Scopont, avec laquelle plusieurs rencontres ont eu lieu, reste dans l'expectative, Mouzens aussi.

Enfin, l'autoroute, dont le nouveau projet a été révélé en Avril, à la veille des élections, a semé l'émoi dans toutes les Communes et a failli empoisonner le climat de nos relations. L'émotion s'est apaisée au fil des réunions publiques organisées par la CNDP et la DRE, pas encore la passion. Sans prendre partie dans la guerre de religion qui oppose tenants et adversaires d'une autoroute à péage, la C.C a facilité l'éclosion, par l'intermédiaire de la commission "Aménagement de l'Espace et Assainissement", d'une proposition de « contournement » de Cuq Toulza qui devrait aider à l'adoption d'un tracé valable et acceptable pour tous quelque soit la formule finalement retenue, aménagement sur place ou voie nouvelle.

2008 est devant nous, ce sera l'année du changement sinon des changements, les élections municipales nous le diront. Sans en attendre les résultats je souhaite dire à tous sans exception mes remerciements et ma gratitude pour la part qu'ils ont prise aux activités de notre communauté. Très bonne année.

(Le Président, Henri de COIGNAC)

La vie de la Communauté

Bureau

• Jeudi 22 novembre 2007

Conseil de communauté

• Mardi 27 novembre 2007

Décision du passage à taux fixe de l'emprunt contracté pour régler les travaux de la zone d'activités « Pièce grande » à Puylaurens,

Choix de la durée pour les amortissements à partir de 2008,

Autorisation de signature à Monsieur le Président pour la vente des lots de la zone d'activités du Girou à Cuq-Toulza,

Attribution de SHON (surface hors œuvre nette) pour la vente des lots de la zone d'activités du Girou,

Virements de crédits,

Demande d'un avenant au Contrat Atouts Tarn pour la réalisation de couverture Haut débit sur les communes de Péchaudier et St Sermin les Lavour,

Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme pour la création d'un site Internet

Notre territoire

Saint Germain des Prés :

St Germain des Prés est une vieille commune rurale dont les origines sont très anciennes et remontent sans doute au début du Moyen-âge, à l'époque de la fondation des grandes abbayes qui possédaient des terres agricoles dans différentes provinces du royaume : tel fut le cas, de celle de Saint Germain des Prés à Paris.

Située dans le Sud du Tarn, la commune se trouve à mi-chemin de Soual et Puylaurens (4Km) et à 15km de Castres. D'une superficie de 1697 Ha et peuplée de 745 habitants.

Le territoire de la commune est bordé par celui de Puylaurens à l'ouest, de Lempaut au Sud, de Lescout à l'Ouest et de Cambounet et Soual à l'Est. Mis à part quelques affleurements rocheux, c'est un terroir agricole riche, légèrement ondulé, s'appuyant sur des collines à l'Ouest dont la plus haute Montaud culmine à 374 mètres.

Le remembrement effectué en 1973 a remodelé le paysage très morcelé de la propriété agricole traditionnelle faite de petites exploitations dédiées autant à l'élevage qu'à la culture et a favorisé les grandes cultures céréalières (blé, tournesol, sorgho...) plus propices à une agriculture moderne et mécanisée.

St Germain des Prés présente la caractéristique d'un habitat très dispersé, éparpillé sur le territoire de la commune en hameaux et fermes isolées.

Il n'existe dans la commune ni hôtel, ni restaurant, ni café, ni commerce. Il ya en revanche des gîtes ruraux. Il y a aussi de nombreux artisans dédiés aux productions agricoles (élevage bovin, volaille, miel), aux travaux agricoles (entreprises de battages et de préparation des terres) et à la construction : maçonnerie, plâtrerie, peinture, constructions métalliques, chaudronnerie, carrosserie.

Les principaux sites à visiter sont l'église, les pigeonniers, le petit oratoire de St Roc sur la colline qui surplombe le village et qui marque le passage du chemin de St Jacques de Compostelle, la route des crêtes qui permet de découvrir un panorama exceptionnel qui va des Pyrénées à la Montagne Noire en passant par les collines du Laurécois et la plaine du Lauragais.

Le village se regroupe, aujourd'hui, autour de son centre historique l'église avec la mairie située dans l'ancien presbytère, l'école, la salle des fêtes et le hameau du Colombié, de nouvelles habitations et deux lotissements. Bien desservi par la RN 126 et le réseau routier secondaire, le village offre une étape privilégiée à ceux qui sont sensibles aux paysages de la campagne tarnaise. (Le Maire, Odile ROUANET)

SPANC

Diagnostic et contrôles de fonctionnement des assainissements non collectifs :

Le SPANC a quatre ans pour effectuer tous les contrôles. En 2008, VEOLIA Eau passera sur toutes les communes de la Communauté de communes selon le planning suivant :

- Semaines 13 à 15 St Germain des Prés;
- Semaine 16 Aguts,
- Semaine 17 Algans,
- Semaines 18 et 19 Cuq-Toulza,
- Semaine 20 Lacroisille,
- Semaine 21 Puylaurens,
- Semaine 23 Bertre,
- Semaine 25 Appelle
- Semaine 26 Cambon les Lavour,
- Semaine 27 Péchaudier
- Semaines 28 et 31 St Sernin les Lavour,
- Semaines 32 à 38 Puylaurens,

Des réunions publiques auront lieu au préalable dans les communes de Appelle, Bertre, Cambon les Lavour, Péchaudier, Puylaurens, Roquevidal, St Sernin les Lavour

Réhabilitations de l'assainissement autonome

Opération groupée 1ère tranche :

- 59 installations ont été retenues par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour être candidates à des aides à la réhabilitation.
- 14 dossiers de demandes de subvention ont été retournés à la Communauté de communes qui les a transmis à l'Agence de l'Eau afin qu'ils soient examinés en Commission le 13 mars 2008.

Communauté de communes
du Pays de Cocagne
Mairie - 81700 Puylaurens
(au 1^{er} étage)

Contacts
05.63.70.31.74
ou
cdcpcaysdecocagne@orange.fr



Projets intercommunaux



Depuis sa création en 2000, la Communauté de communes a œuvré pour le développement du territoire dans un esprit communautaire. Dans le cadre de l'exercice de ses compétences elle a travaillé sur des projets intercommunaux achevés pour certains, en cours pour d'autres.

Elle a évolué et s'est agrandie en passant de 5 communes à 12 en 2008.

➤ Elaboration des schémas d'assainissement :

En 2006 pour les communes d'Algans, Cuq-Toulza, Lacroisille et St Germain des Prés. Sur les communes d'Appelle, Bertre, Cambon les Lavour, Péchaudier et St Sernin les Lavour l'enquête est en cours et les schémas seront approuvés dans l'année.

➤ Aménagement de deux zones d'activités intercommunales :

- La zone d'activités du Girou a une vocation tertiaire
- La zone d'activités « Pièce grande » a une vocation agroalimentaire.

Une parcelle a été cédée pour la construction du nouvel abattoir de Puylaurens, dont les travaux devraient s'achever en septembre 2008.

Tout acheteur potentiel doit remplir un dossier de candidature qui sera examiné par un groupe de travail composé de trois élus et une chargée de mission.

➤ Signature d'une convention d'objectif triennale avec l'Office de Tourisme du Puylaurentais en Pays de Cocagne :

En 2007, une subvention de 26 365 € a été versée à l'Office de Tourisme pour son fonctionnement.

➤ Voirie :

En 2007, 310 000.00 € de travaux d'investissement ont été effectués.

Chaque année l'entretien voirie représente environ 24 000.00 € de travaux d'épaveuses, plus les travaux de curages de fossés et de mise en place d'enrobé.

➤ Création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) en 2006

➤ Création et entretien des bâtiments pour l'accueil petite enfance :

- 2001 crèche « Le manège enchanté » à Puylaurens
- 2008 crèche « Les petits explorateurs » en projet à Cuq-Toulza.

➤ Aide au fonctionnement du Centre social de l'Autan, 31 652.00 € pour 2007.

➤ Participations aux actions en faveur de la petite enfance dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse signé avec la C.A.F. et la M.S.A.

En 2007 elle a représenté 60 105.00 €. Pour chaque jour de présence d'un enfant à un Centre de loisirs, crèche, camps, la Communauté de communes verse une contribution financière.

➤ Création d'un site Internet

Une Commission a été formée pour étudier la création d'un nouveau site Internet.

Après plusieurs réunions un nouveau site a été ouvert, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.cc-pays-cocagne.fr

➤ Un contrat « Atouts Tarn » a été signé avec le Conseil général. Il a permis d'aider au financement de projets communaux et intercommunaux comme :

- Aménagement de la Zone d'activités du Girou et de la zone d'activités « Pièce grande »,
- Création d'un abattoir,
- Rénovation de la Halle aux grains de Puylaurens,
- Couverture Haut débit des communes,
- Construction d'une crèche à Cuq-Toulza.